

**Protocole éditorial pour la présentation d'un manuscrit à paraître
dans les volumes d'actes de la collection
« Vorträge und Forschungen »**

I. Généralités

- Les textes doivent être adressés aux éditeurs du recueil en pièce électronique attachée et sous format Word.
- Les modes standard de mise en page et de traitement de texte proposés par Word doivent être préférés (police Times New Roman, texte 12 pt., notes 10 pt., texte affleurant à gauche). N'introduire aucun enrichissement de feuille de style (par exemple coupure de mots ou formatage de paragraphe...), mais utiliser si besoin les caractères italiques et les petites capitales.
- Les guillemets selon la typographie française seront conservés à chevrons doubles (« ... »).
- En même temps que le texte sera fourni un résumé anglais (Summary) de la communication écrite, d'une longueur maximale de 2000 signes (blancs compris) avec un titre court significatif. Il sera placé à la fin du texte et figurera dans la table des matières (sans titre abrégé).

II. Composition du document

- Les citations de sources médiévales (en latin ou en langue vernaculaire originale) seront présentées en caractères italiques, sans guillemets, mais les extraits de littérature secondaire seront cités entre guillemets et en police romaine normale (« ... »). Les guillemets à chevron simple ('...') seront employés pour les citations dans les citations ou pour les titres d'ouvrage.
- On évitera l'emploi des abréviations dans le corps du texte.
- Les éléments supprimés d'une citation seront signalés entre crochets [...], de même que les éléments ajoutés, laissés en caractères romains.
- Le texte est divisé en chapitres et sous-chapitres par des chiffres romains et arabes, chacun avec un point : I., I.1., I.2., I.2., II., III., III.1., III.2. etc. sans espace entre les chiffres romains et arabes.
- Les subdivisions ont des vedettes significatives.
- Le trait d'union, quand il n'est pas employé pour des mots mais pour des chiffres ou des dates sera le trait d'union long (–).
- Avant et après une barre oblique ne figure aucun espace (AURELL/TONNERRE).
- Les espaces insécables français avant ?, !, :, « , » et ; seront respectés.
- Les majuscules sont accentuées : Â, É, À etc.
- **L'appel de notes de bas de page est indiqué en exposant, sans point ni parenthèses, et avant la ponctuation intermédiaire ou finale.**

III. Notes de bas de page

Les abréviations et la toponymie des lieux d'édition dans les notes de bas de page obéissent aux protocoles en usage dans la langue de publication de la communication écrite.

- La citation bibliographique en note obéit au schéma principal suivant : Prénom en minuscules, Nom en petites capitales, (VIRGULE) Titre. (POINT) Puis éventuellement sous-titre [également pour les contributions en anglais] Eventuellement suit directement (sans point) la mention de la collection entre

parenthèses, (VIRGULE) Lieu d'édition SUIVI de l'année SANS VIRGULE NI POINT, (VIRGULE), pagination citée (p. 22-33). Voir les exemples ci-dessous. La séparation entre le titre et le sous-titres est opérée par un point, en revanche, il n'existe pas de point à la fin du titre principal si la mention de la collection entre parenthèses suit. Si seul le titre figure (sans sous-titre ni collection) seule suit une virgule après ce titre principal, suivie du lieu d'édition... Les deux points sont réservés à la mention « in : » employée pour la citation d'articles dans les revues (le titre du périodique apparaît alors directement suivi de la tomaison entre parenthèses puis de l'année de parution sans ponctuation entre ces éléments) ou la citation de contributions dans les ouvrages collectifs.

- Les auteurs ou éditeurs ou directeurs de volumes sont cités in extenso avec prénom complet lors de leur première occurrence, lorsque l'ouvrage ou l'article est cité une fois suivante, seul le nom d'auteur apparaît en petites capitales suivi d'une virgule, puis vient le titre abrégé composé du premier substantif du titre principal suivi d'une parenthèse renvoyant à la note qui cite ledit ouvrage pour la première fois (cité n. 8), suivi d'une virgule et ensuite vient la pagination.
- Dans les titres anglais, les substantifs et les adjectifs prennent une majuscule.
- Dans les volumes collectifs, le titre est d'abord cité, suivi du nom du directeur d'ouvrage précédé de la mention « dir. par », et pour une édition de source, le titre de la source éditée est mentionné, suivi du nom de l'éditeur précédé de la mention « éd. par ».
- En cas d'auteurs multiples, les noms de chaque auteur sont séparés par une barre oblique.
- Les pages citées le sont avec précision : p. 11–12. La tomaison, numérotation de volumes, collections, revues... est donnée sans parenthèses ni autres signes de ponctuation ou de séparation, directement après le titre et avant le lieu et l'année de parution.
- La mention d'une seconde édition ou ultérieure est indiquée, si besoin, en chiffre exposant placé avant l'année de parution : ²1997.
- Plusieurs lieux d'édition, comme pour les auteurs, sont reliés entre eux par une barre oblique. Il n'y a pas de virgule entre le lieu et l'année de parution.
- Les abréviations de revues, collections ou grands instruments de travail (MGH...) peuvent être utilisées : en allemand, c'est la table du « Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters » qui fait référence (<http://www.mgh.de/fileadmin/Downloads/pdf/DA-Siglenverzeichnis.pdf>).
- Les années de parution de revues et périodiques sont indiquées après le numéro ou la tomaison entre parenthèses.
- Les collections de sources sont traitées et citées comme des noms de collections ou séries de publications
- Les articles de dictionnaire sont traités comme des articles de revue.
- Les ouvrages ou articles publiés et disponibles en ligne seront traités comme les monographies et articles de périodiques. La mention de l'URL suivra la référence et portera à la fin, entre parenthèses, l'indication de la date de la dernière consultation.
- Les abréviations françaises autorisées communément pour la publication de la présente collection sont : « chap. » pour chapitre, « cf. » pour comparer, « col. » pour colonne, « coll. » pour collection, « éd. » pour éditeur, « dir. » pour dirigé par, « fasc. » pour fascicule, « fol. » pour folio, « ibid. » pour ibidem, « id./ead. » pour le/a même auteur/e, « l. » pour ligne, « ms. » pour manuscrit, « nouv. éd. » pour nouvelle édition, « n. » pour note, « n° » pour numéro, « r » pour recto, « sq. » pour suivantes, « tab. » pour table, « trad. » pour traduit/e, « v. » pour vers « v » pour verso, « vol./vols. » pour volume/volumes.

IV. Exemples

Monographie (avec sous-titre et mention de la collection) :

- Jean-François NIEUS, Un pouvoir comtal entre Flandre et France. Saint-Pol, 1000–1300 (Bibliothèque du Moyen Âge 23), Bruxelles 2005.

Article dans un périodique :

- Edmond-René LABANDE, Les filles d'Aliénor d'Aquitaine. Étude comparative, in : Cahiers de civilisation médiévale 29 (1986), p. 101–112, p. 110–111.

Contribution dans un volume collectif (avec plusieurs auteurs et plusieurs lieux d'édition) :

- Michel PARISSÉ, Deux princesses douairières en Lorraine au XII^e siècle, in : Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine et son temps (1186–1246). Actes du colloque de Lusignan (8–10 novembre 1996) (Civilisation médiévale 5), Poitiers 1999, p. 71–79.
- David BATES, The Representation of Queens and Queenship in Anglo-Norman Royal Charters, in : Frankland. The Franks and the World of the Early Middle Ages. Essays in Honour of Dame Jinty Nelson, dir. par Paul FOURACRE/David GANZ, Manchester/New York 2008, p. 285–303.

Édition de source :

- Recueil des actes d'Henri le Libéral, comte de Champagne (1152–1181), éd. par John BENTON/Michel BUR (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France), Paris 2009.

Article de dictionnaire :

- Knut SCHULZ, Ministerialität, Ministerialen, in : Lex.MA 6 (1993), col. 636–639.

Publications électroniques :

- Patrick SAHLE, Digitale Editionsformen. Zum Umgang mit der Überlieferung unter den Bedingungen des Medienwandels 1 : Das typographische Erbe (Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik, 7), Norderstedt 2013, <http://kups.ub.uni-koeln.de/id/eprint/5351> (28.04.2014).
- Peter SEELMANN, Arenga (allgem. Beweggründe), in : historicum.net [23.08.2006], <http://www.historicum.net/themen/friedensvertraege-der-vormoderne/lexikon/a-m/> (28.04.2014).
- Monique Bourin, De l'usage de l'anthroponymie en Histoire médiévale, in : Menestrel (coll. De l'usage de...) [23.07.2013], <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1925&lang=fr> (28.04.2014).
- Nathanaël NIMMEGEERS, compte rendu : Agôn. La compétition, V^e-XII^e siècle, éd. par François BOUGARD/Régine LE JAN/Thomas Lienhard, Turnhout 2012, in : sehepunkte 14 (2014), n° 2 [15.02.2014], <http://www.sehepunkte.de/2014/02/22754.html> (28.04.2014).

Titre abrégé (deuxième citation) :

- Recueil des actes d'Henri le Libéral (cité n. 41), n°. 374, p. 467–468 ; cf. PARISSÉ, Princesses (cité n. 8), p. 75.